

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Marché n°21S0020 - Maintenance et dépannage des ascenseurs, des élévateurs PMR, des dispositifs automatiques et manuels dans les bâtiments communaux - Lot 2 - Avenant n°3**

N° : VA\_DEC2025\_480  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 5° et R2194-7 du code de la commande publique

### décidons

De conclure un avenant n°3 de prolongation avec la société TK ELEVATOR, titulaire du lot 2 du marché « Maintenance et dépannage des ascenseurs, des élévateurs PMR, des dispositifs automatiques et manuels de fermeture dans les bâtiments communaux », domiciliée à ANGERS (49000).

L'exécution du marché est prolongée de 5 mois, soit du 01/07/2025 au 30/11/2025 pour un montant de 2 283,33 € H.T.

<u>Montant annuel du marché</u>	5 137,50 € H.T.
<u>Montant avenant n°1:</u>	342,50 € H.T./an
<u>Avenant n°2:</u>	Avenant de transfert – sans incidence financière
<u>Montant avenant n°3:</u>	2 283,33 € H.T
<u>Période de prolongation :</u>	01/07/2025 au 30/11/2025
<u>Nouveau montant du marché :</u>	7763.33 € H.T. /an

Imputation budgétaire : 6156 020 2250

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.6 Entretien des locaux

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mardi 15 juillet 2025

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-212496A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mercredi 16 juillet 2025